



Conseil économique et social

Distr. générale
28 janvier 2020
Français
Original : anglais

Session de 2020

25 juillet 2019-22 juillet 2020

Point 4 de l'ordre du jour

**Élections, présentations de candidatures,
confirmations et nominations**

Élection de cinq membres du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

Note du Secrétaire général

1. Le Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) compte 22 membres. En application de sa décision 1995/223, le Conseil économique et social doit élire cinq membres du Conseil de coordination du Programme, à choisir parmi les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et les États observateurs, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2021, afin de pourvoir les sièges qui deviendront vacants le 31 décembre 2020, à l'expiration du mandat des membres suivants : Canada, Chili, Congo, Danemark et Iran (République islamique d').
2. L'élection aura lieu à l'occasion de la réunion de gestion du Conseil, qui se tiendra le 15 avril 2020.
3. Les cinq membres doivent être élus selon la répartition suivante :
 - a) Un membre à choisir parmi les États d'Afrique ;
 - b) Un membre à choisir parmi les États d'Asie et du Pacifique ;
 - c) Un membre à choisir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes ;
 - d) Deux membres à choisir parmi les États d'Europe occidentale et autres États.
4. La composition du Conseil de coordination du Programme en 2020 figure dans l'annexe à la présente note.



Annexe

Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

(22 membres ; mandat de trois ans)

Composition en 2020

Cinq membres choisis parmi les États d’Afrique

Congo* (2020), Kenya (2022), Libéria (2021), Namibie (2021), Tunisie (2022)

Cinq membres choisis parmi les États d’Asie et du Pacifique

Chine (2021), Inde (2022), Iran (République islamique d’)* (2020), Japon (2021), Thaïlande (2022)

Deux membres choisis parmi les États d’Europe orientale

Bélarus (2022), Fédération de Russie (2021)

Trois membres choisis parmi les États d’Amérique latine et des Caraïbes

Brésil (2021), Chili* (2020), El Salvador (2022)

Sept membres choisis parmi les États d’Europe occidentale et autres États

Canada*,¹ (2020), Danemark*,² (2020), États-Unis d’Amérique (2022), France (2022), Luxembourg³ (2021), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord (2021), Suisse⁴ (2021)

* Membre sortant.

¹ A remplacé l’Australie à compter du 1^{er} janvier 2020.

² A remplacé la Finlande à compter du 1^{er} janvier 2020.

³ A remplacé la Belgique à compter du 1^{er} janvier 2020.

⁴ A remplacé la Suède à compter du 1^{er} janvier 2020.